

LE PUBLICISTE.

DUODI 22 Germinal, an VIII.



Proclamation de Victor Hugues aux habitans de la Guyane. — Détails sur l'incendie du vaisseau anglais la Reine-Charlotte. — Disgrace du ci-devant comte de Saint-Priest à la cour de Mittau. — Mesures prises par le général Férino contre les brigands des départemens de la Drôme, de l'Aucluse, des Basses-Alpes & de l'Ardèche. — Nouvelles diverses.

Le prix de l'abonnement du PUBLICISTE est de 15 fr. 50 cent. pour trois mois, 26 fr. pour six mois, & 50 fr. pour l'année.

Les lois & arrêtés des consuls sont imprimés textuellement, & délivrés aux souscripteurs sans augmentation de prix.

Les lettres & les abonnemens doivent être adressés, franc de port, au directeur du PUBLICISTE, rue des Moineaux, n°. 425, butte des Moulins, à Paris.

COLONIES FRANÇAISES.

L'agent du gouvernement, délégué par les consuls dans la Guyane française.

Cayenne, le 19 nivôse, an 8.

« Citoyens, les consuls de la république française m'ont chargé de l'honorable mission de faire exécuter parmi vous les lois qui la régissent, d'activer la culture, d'encourager le commerce.

« J'ai accepté ces fonctions avec l'espérance d'être aidé dans mes travaux par le concours de toutes les volontés, de trouver dans le zèle des habitans, dans leur obéissance aux lois & à leurs organes, les moyens de conduire cette colonie au degré de prospérité dont elle est susceptible de jouir.

Quelle époque de la révolution présenta jamais plus de motifs à la confiance & au dévouement de tous les citoyens ! Les armées de la république par-tout triomphantes, l'esprit de faction anéanti, les rênes du gouvernement confiées provisoirement à des hommes connus par leurs talens, & par les services importants qu'ils ont rendus à la patrie, tel est l'état des choses sur lequel, dpu is le 18 brumaire, les français fondent toutes leurs espérances, & qui leur promet un bonheur que vous êtes appelés à partager ».

Par l'agence, signé VICTOR HUGUES.

Pour copie conforme, signé ANDRÉ, secrétaire-général.

I T A L I E.

De Livourne, le 19 Mars (28 Ventôse).

Dans la nuit du 16 au 17 de ce mois, le feu prit au vaisseau anglais la Reine-Charlotte. Le 16, il avoit levé l'ancre ; le 17, vers sept heures du matin, on le vit tout en flammes, à la distance de 15 mille en mer : on envoya aussitôt à son secours nombre de petits bâtimens. A onze heures il sauta en l'air. L'équipage étoit composé en tout de 837

personnes : on est parvenu à en sauver 158. Comme le vent est contraire, et que plusieurs bâtimens n'ont pu encore regagner le port, on espere qu'ils rameneront d'autres personnes.

A U T R I C H E.

De Vienne, le 24 mars (3 germinal).

La commission établie pour examiner la conduite des officiers autrichiens envers les Russes à Ancône, n'a pas encore terminé ses recherches : on y met d'autant plus de soins, que cette affaire est un des principaux griefs qui ont déterminé l'empereur de Russie à se refuser désormais à toute réunion de ses forces avec celles de l'Autriche. Les généraux Skal et Kneswich sont actuellement sur le point d'être examinés. Le général de Froelich, contre qui les plaintes de la cour de Russie sont les plus fortes, en qualité de commandant en chef du corps, vit dans la retraite en attendant le jugement définitif.

P R U S S E.

De Berlin, le 27 mars (6 germinal).

Les gazettes de Hambourg disent que les Russes vont marcher sur le Rhin ; cela est faux. L'armée de Suwarow se complète, il est vrai, par des marches de troupes qui donnent lieu à ces conjectures : elle doit être portée à 100,000 hommes sur la frontière de la Gallicie. Mais suivant beaucoup de politiques, elle est destinée à aller en avant aussitôt que l'Autriche voudra pénétrer en Italie, & en prendre plus qu'elle n'en avoit avant la guerre.

Les mêmes gazettes prétendent que des troupes russes vont s'embarquer dans les ports de la Livonie pour faire des incursions sur les côtes françaises & bataves. Ce qui a donné cours à ces bruits, c'est que le capitaine Popham, qui a présidé au premier embarquement, a passé le 15 février à Stockholm pour se rendre à Pétersbourg, où il va tâcher d'obtenir que les troupes qui sont à Jersey & Guernesey ne retournent pas en Russie, comme elles en ont l'ordre. On suppose que la Russie, puissance de terre & de mer, connoit trop bien aujourd'hui les vues de la coalition & ses intérêts pour se prêter complaisamment à l'envahissement du commerce des mers & de l'Italie, à son détriment & à celui de l'équilibre européen & germanique.

Que les Français gagnent la première bataille, qu'ils poussent leurs avantages, & ils auront une paix aussi promptement que glorieuse.

A L L E M A G N E.

De Hambourg, le 31 mars (10 germinal).

Depuis huit jours, nous avons la satisfaction de voir le ministre de la république française, destiné pour Copenhague, dans notre ville. Il est descendu chez le ministre d'Espagne, M. Ocariz, & se dispose d'aller à Altona jusqu'à son départ. Les anciennes connoissances qu'il avoit faites pendant son séjour ici, depuis 1788 jusqu'en 1792, ont été charmés de le revoir. Son nom est resté cher à la ville entière, qui voit avec regret que sa mission n'est pas pour elle.

Beaucoup de français, déportés ou émigrés pendant le regne de la terreur, se disposent à partir d'ici pour revenir dans leur patrie.

L'hiver nous a quittés enfin. On voit une très-grande activité dans ce port, où les vaisseaux se disposent à mettre sous voiles. Puissent de nouvelles entraves ne pas arrêter leur course!

Hier, il est arrivé neuf postes anglaises à-la-fois. Les dernières lettres sont du 21 du courant. On apprend que les Anglais ont reçu de l'Amérique plusieurs vaisseaux chargés de riz & de farine. Il a paru en Angleterre une 3^e, partie des lettres interceptées de l'Égypte. Celle-ci contient le rapport, vrai ou faux, de Kieber au directoire, après le départ de Bonaparte.

Le prétendant, pour ne pas se brouiller ouvertement avec la cour de Vienne, vient d'éloigner M. de Saint-Priest. M. de Thugut s'est persuadé ou a feint de croire que M. de Saint-Priest avoit le plus contribué à répandre des défiances dans l'esprit de Louis XVIII, & par conséquent de Paul I^{er}, sur les intentions du cabinet de Vienne. Il a fait entendre que l'empereur verroit de mauvais œil celui de tous les ministres français, qui s'est le plus contamment montré opposé à la maison d'Autriche, & dont les rapports faits au cabinet de Saint-Petersbourg, ont été le plus défavorables, continuer à diriger les délibérations de Miltaw.

M. de Saint-Priest a reçu l'invitation de voyager.

De Prague, le 28 mars (7 germinal).

Les couriers sont très-fréquens entre les cabinets de Vienne & de Londres. Ces jours derniers, trois couriers anglais nommés Messoun, Kramer & Singer, sont passés par cette ville, se rendant en toute diligence à Vienne.

De Ratisbonne, le 30 mars (9 germinal).

Le ci-devant duc d'Enghien est parti d'ici pour retourner au corps de Condé, dont il doit commander une division.

Des lettres de Vienne annoncent que la garnison de cette ville a reçu ordre de se rendre en Bohême, pour faire partie des troupes destinées à composer l'armée de réserve. Tout ce qui reste de troupes dans la Haute-Autriche, la Galicie & la Moravie, prendront successivement la même route.

Les bruits de paix sont totalement tombés à Vienne.

Extrait d'une feuille allemande.

Depuis que le jacobinisme est enchaîné en France & prosaït du reste de l'Europe, comme la cause de tous les malheurs de la guerre qui ravage tant de belles contrées, on en rencontre des définitions plus ou moins exactes dans les papiers publics: on lit celle-ci dans le *Morning-Cronicle*: « Jadis les rois avoient leurs fous, c'étoit une charge de cour; aujourd'hui la liberté devenue reine, a des *Jacobins*.

» Le *Jacobin* veut la république comme les libertins

veulent le paradis. Ils le veulent en gros, & cependant il font en détail ce qu'il faut pour le perdre.

» Le *Jacobin* aime la liberté comme un débauché aime une belle vierge pour la prostituer ».

A la place de tous ces sarcasmes propres à aigrir une classe d'hommes qu'il seroit possible & utile de ramener, parce qu'elle renferme des caractères énergiques à qui il ne manque qu'une meilleure direction, pourquoi ne pas dire ce qui est plus vrai encore? C'est l'éternel reproche fait à l'espèce humaine, de déshonorer l'objet de son culte. Le *Jacobin* n'est autre chose que le *Druide de la liberté*.

A N G L E T T E R R E.

De Londres, le 2 avril (12 germinal).

Le gouvernement a reçu des dépêches du lord Bridport, en date du 25 mars (4 germinal). L'ennemi paroisoit disposé à mettre en mer avec des forces considérables, dès que les vents seroient favorables. Notre flotte, qui mouilloit à Ouessant, est forte de 28 vaisseaux de ligne.

Les préparatifs pour l'expédition secrète continuent dans nos différens ports. Les vaisseaux de transport & les troupes réunies de Déal devoient mettre à la voile mercredi dernier; mais les vents contraires les ont retenus. Plusieurs régimens ont reçu l'avis qu'ils étoient destinés à un service étranger.

On assure que le général Don & le général russe Hermann doivent être échangés contre les généraux français Gouchy, Pérignon & Colli, faits prisonniers à la bataille de Novi.

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E.

De Quimper, le 12 germinal.

Cinq cents douze anglais, faisant partie du vaisseau naufragé le *Répulse*, & de la corvette la *Danaé*, séjournent ici depuis plusieurs jours. Aujourd'hui, il en est parti la moitié, sous la conduite du citoyen Genest, commissaire de marine. Le reste suivra après-demain. Ils se rendront à Valenciennes, par Rennes, Rouen, &c.

On attend avec impatience le préfet. Toute affaire administrative est en stagnation depuis quinze jours.

On sait, de l'équipage même de la *Danaé*, que la cause de l'insurrection fut les mauvais traitemens du capitaine. Ce capitaine est ici, il est jeune, & d'une tournure presque française.

Quarante-cinq vaisseaux anglais sont à l'entrée du goulet de Brest.

De Valence, le 15 germinal.

Le général Férino, revêtu par les consuls du commandement extraordinaire de la 7^e division composée des départemens de la Drôme, de Vaucluse, des Basses-Alpes & de l'Ardèche, vient d'annoncer, par une proclamation, les mesures qu'il y a à prendre contre les brigands.

Une commission militaire suivra le quartier-général, & jugera les coupables dans les vingt-quatre heures. Tout individu pris dans un rassemblement armé, trouvé armé, sans passe-port, convaincu de vol ou d'attaque ou d'assassinat, sera fusillé; tout fauteur, recéleur, sera jugé comme complice; & s'il est fonctionnaire public, fusillé.

Après le délai prescrit par les préfets, tout déserteur ou fuyard, & leurs complices, seront traduits au conseil de guerre.

Tout militaire convaincu d'avoir volé à main armée, ses hôtes ou des voyageurs, de les avoir frappés, ou de leur avoir fait violence, sera puni de mort.

De Toulouse, le 14 germinal.

Le citoyen Lanes, frère du général, nommé préfet des Hautes-Pyrénées, est arrivé ici avant-hier, avec l'adjutant-général Berthier, qui va commander les départemens des Hautes-Pyrénées & du Gers. Ils sont partis ce matin pour Tarbes.

Le marché d'hier s'est passé avec la plus parfaite tranquillité. Le setier de bled s'est vendu 23 & 24 fr.

De Bruxelles, le 19 germinal.

Le préfet de ce département vient de prendre un arrêté qui ordonne aux conscrits & réquisitionnaires de se rendre à Bruxelles, pour y être passés en revue, & de là envoyés aux armées. Tous ceux qui n'auront point obéi au premier floréal, seront poursuivis comme déserteurs, & leurs noms envoyés aux conseils de guerre.

Vingt volontaires de cette ville sont partis pour se rendre à l'armée de réserve.

De Paris, le 21 germinal.

Le concert de l'Opéra a été hier très-beau. On s'est consolé, en s'y rendant en foule, du malheur de n'avoir pu aller à Longchamp que dans l'intervalle des ondées.

La journée d'aujourd'hui a été très-belle; aussi la promenade de Longchamp a été fort brillante.

Le sénat conservateur s'est occupé aujourd'hui de la nomination des membres de la comptabilité; il nommera le 24 aux places vacantes dans le tribunal.

Bigot-Prémamieu est nommé commissaire du gouvernement près le tribunal de cassation. Ses substituts sont Siméon, l'un des déportés rappelés, & l'ex-directeur Merlin.

Le général Berthier est parti ce matin, après avoir eu une courte conférence avec Carnot. Il est accompagné de son premier aide-de-camp, le citoyen Dutailly, & de son secrétaire, le citoyen Lespesperut.

On annonce une nouvelle organisation dans les bureaux du ministère de l'intérieur.

Le nouveau pont pour la communication des isles Saint-Louis et du Palais, sera en fer coulé & en bois; il aura deux arches avec une seule palée; il sera placé à l'extrémité de la rue Saint-Louis, & ira aboutir à la porte latérale au nord de l'église Notre-Dame, à travers les bâtimens du ci-devant chapitre. Il sera propre au passage des voitures, & ne pourra rapporter moins de 50,000 fr.

Lalande annonce que Déléille compte revenir en France lorsqu'il aura achevé une édition de ses œuvres qu'il fait imprimer en Angleterre.

Le citoyen Pierre Pierre, préfet de police à Bordeaux, a réuni chez lui les journalistes de cette commune, & les a exhortés, au nom du bien public, à s'abstenir de dénominations qui réveillent des haines & des partis dont l'existence est incompatible avec l'esprit du gouvernement. Les journalistes présents ont tous promis de seconder les vues du citoyen Pierre Pierre.

Il paroît que le général Muller quitte le commandement de la 12^e division militaire (Nantes), & qu'il sera remplacé par le général Sahugnet.

Le duc del Parque étoit à Cologne le 13 de ce mois, revenant de Hollande. Il est parti le lendemain pour Coblenz.

Courard Bourcard, un des premiers négocians de Bâle, a été arrêté par ordre du général français. Il est prévenu

d'avoir entretenu une correspondance secrète & dangereuse avec les Autrichiens.

— Quoique la communication entre la Suisse & l'Allemagne ne soit pas encore entièrement rétablie, cependant les Zurichois & autres habitans des cantons orientaux, reçoivent des marchandises brutes de l'Allemagne, de manière que les manufactures de Saint-Gall, de Zurich, &c., reprennent un peu.

LITTÉRATURE.

Les Amours des Plantes, poème en quatre chants, traduit de l'anglais de Darwin; par J. P. J. Deleuze. Prix, 5 fr. broché. A Paris, chez Desenne, libraire; & chez l'auteur, au Jardin des Plantes, au 8.

C'est assurément une idée neuve & jolie que celle d'avoir fait des plantes les plus généralement connues autant de personnages dramatiques, tous sentant & agissant à leur manière; de leur avoir donné en conséquence des goûts, des passions, & un caractère moral analogue à leur caractère physique & distinctif; puis d'avoir réuni tous les personnages, héros d'une mythologie nouvelle, dans un seul cadre, de manière à se prêter l'un à l'autre à-la-fois plus d'éclat & plus de grace. Telle est la conception générale du poème anglais en quatre chants, dont le citoyen Deleuze offre aujourd'hui la traduction.

Cet ouvrage, original à tous égards, jouit en Angleterre d'une grande réputation, & l'on doit savoir gré au traducteur de nous l'avoir fait connoître.

Peut-être pourroit-on y désirer plus d'ensemble & d'unité, même plus d'action & plus d'intérêt, puisqu'il ne contient, à vrai dire, qu'une suite de tableaux isolés, qui passent rapidement, & n'ont l'un avec l'autre aucune liaison essentielle. Mais ces tableaux sont neufs autant qu'agréables; quelques-uns même fortement dessinés offrent dans le genre descriptif des beautés du premier ordre. Nous allons en donner un exemple qui fera connoître à la fois le talent du poète anglais & celui de son traducteur.

Le quinquina, cette plante salutaire, ce bienfait du nouveau monde devient dans l'imagination du poète une vierge, la plus belle des vierges du Pérou. Elle élève un autel à la déesse de la santé... elle entonne en son honneur un hymne solennel, & élève sa voix suppliante pour les infortunés habitans de Loxa (ville du Pérou). « Divine Hygée, tourne les yeux sur les adorateurs; écoute leurs prières & viens à leurs secours. Tandis que Pétrole de l'automne, répandant son influence funeste, fait briller, au milieu de la nuit, les rayons sinistres de sa chevelure, la fièvre sort de ses marais, comme un géant épouvantable, & s'enveloppant de brouillards, elle descend dans les vallées sur des ailes de vampires. Devant elle marche, le frisson aux membres tremblans, et un monstre soufflant le feu de ses naseaux, suit ses pas rapides. Elle frappe à grand bruit ses mains de fer; la terre résonne sous ses pieds noirs, & l'air infecté de son haleine, retentit des acclamations de sa joie féroce; elle fait pâlir les humains, énerve leurs forces, & jouissant de leurs cris douloureux, elle les poursuit avec des fouets armés de scorpions. O déesse! tourne les yeux sur les adorateurs, écoute leurs prières, & viens à leurs secours.

« Du haut de la voûte éthérée, Hygée entend les soupirs de la nymphe, &c. &c. »

Outre des notes instructives & souvent indispensables, pour l'intelligence du style, le citoyen Deleuze a joint à sa traduction un discours préliminaire assez étendu, & qui n'est pas la partie la moins précieuse de l'ouvrage que nous annonçons. Il y fait connoître avec plus ou moins de détails, tous les poèmes, tant anciens que modernes, qui ont les plantes pour objet; & ces extraits faits avec goût & discernement d'ouvrages pour la plupart inconnus, sur-tout les morceaux que l'auteur en cite, nous ont paru de nature à intéresser toutes les classes de lecteurs.

Au reste, il appartenoit d'enrichir notre langue de cet ouvrage, à un de nos botanistes le plus recommandable, unissant à ses connoissances des talens littéraires qui ont déjà marqué sa place parmi les hommes que la France s'honore de posséder.

CONSULAT.

Suite des nominations. — Départ de la Loire-Inférieure.

Sous-préfets. — Savenay. — Magonet-Trémolétière, ex-administrateur.

Château-Briant. — Bernard-Dutreil, juge de paix.

Ancenis. — Luneau-l'Érandière, d'Ancenis, ancien président du district.

Painboeuf. — Maublauc, de Painboeuf, ex-subdélégué.

Membres du conseil de préfecture. — Douillard, de Nantes, ex-législateur; Dufeu, de Nantes, administrateur du département; Haumont, de Guérande, *idem*; Luneau de la Grasserie, d'Ancenis, ex-juge de paix & administrateur; Alot, de Château-Briant, employé à la police.

Maire à Nantes. — Monneron du Pin, de Nantes, négociant.
Adjoints. — Tardiveau, de Nantes, ex-législateur; Marc-Aurele Antoine, de Nantes, négociant; Papin, de Nantes, homme de loi, ex-président d'un tribunal militaire; Paul Bernard, de Nantes, ex-officier municipal; Richard Piverdiere, ex-officier municipal.
Maire à Guérande. — Chotard, de Guérande, ex-législateur.
Adjoints. — Mercès, de Guérande, ex-officier municipal; Lallemand, de Guérande, ancien juge de district.

Département du Gard.

Sous-préfets. — Alais. — Serres, ex-législateur.
Uzès. — Dazema pere, de Nismes, propriétaire, ex-commandant de la garde nationale.

Le Vigan. — Rabaud Pommier, ex-législateur.
Membres du conseil de préfecture. — David Jonquier, du Saint-Esprit, propriétaire, ex-membre du conseil des cinq-cents, & administrateur du département; Henri Verdier-Lacoste, de Nismes, négociant & propriétaire; Casimir Daniel, d'Alais, ex-administrateur du département; Verdier, de Sauve, notaire & commissaire gouvernement.

Maire à Nismes. — Fournier-Valory, administrateur du département.
Adjoints. — Villaret, administrateur municipal; Bourlie, *idem*; abanel, chargeur, ex-administrateur municipal.
Maire à Alais. — Firmas-Perrier, ex-maire, ex-président de district.

Adjoints. — Ligou, ex-administrateur municipal; Bourlie, *idem*.
Maire à Saint-Gilles. — Serrier, président de l'administration municipale.

Adjoints. — Antoine Bousquet; Gauthier, notaire & ex-commissaire du gouvernement.
Maire à Saint-Hypolyte. — Morgues, président de l'administration municipale.

Adjoints. — Gravès, propriétaire foncier; Aigoïn, *idem*.
Maire à Beaucaire. — Privat, ex-président de l'administration municipale.

Adjoints. — Buillès, ex-administrateur municipal.
Maire à Uzès. — Datsaud-Vallabry, administrateur municipal.
Adjoints. — Sellias, administrateur municipal; Nicolas, *idem*.

Département d'Ille & Vilaine.

Sous-préfets. — Saint-Malo. — Boutet, de Saint-Malo.
Fougères. — Baron de Foureres, ex-secrétaire, & ex-administrateur.

Vitré. — Thomas-Maurepas, de Vitré, ex-administrateur de département.
Redon. — Baine, de Redon, homme de loi.

Montfort, Maudey, de Montfort, juge de paix à Montfort.
Membres du conseil de préfecture. — Bertin homme de loi; Lecoq, ex-administrateur; Alexis Lagraverand, ex-président de l'administration départementale; Duplessis-Grenedan, ex-consellier au parlement de Bretagne; Leboucher l'aîné, ancien négociant.

Maire à Rennes. — Sollier-Latouche pere, de Rennes, ex-administrateur.

Adjoints. — Gatléd, de Rennes, ex-officier municipal; Jollivet fils de Rennes, *idem*.

Maire à Saint-Malo. — Dolley, de Saint-Malo, ex-officier municipal.

Adjoints. — Rouillard, officier municipal; Despecher, ex-officier municipal.

Maire à Saint-Servan. Pointel, de Saint-Servan, ex-législateur.
Adjoints. — Mauras, *idem*, ex-administrateur municipal; Leture, *idem*, ex-administrateur.

Maire à Fougères. — Lemerrier-Desalleux, de Fougères, homme de loi.

Adjoints. — Patard, *idem*, ex-procureur de la commune; Hochet, *idem*, ex-membre du conseil général.

Maire à Vitré. — Frain-des-Chenellieres, de Vitré, homme de loi.
Adjoints. — Beucher-Ville-de-Meaux, *idem*, ancien membre de district; Prosper Seré, *idem*, ex-administrateur de district.

Département de la Drôme.

Sous-préfets. — Die. — Ahener, juge de paix.

Nions. — Richard, juge au tribunal civil.

Montelimar. — Gaud Roussillac, ex-commissaire près les tribunaux.

Membres du conseil de préfecture. — Curnier, ex-commissaire près le département, Lombard Lachaud, ex-conventionnel; Devilleneuve, ex-agent municipal.

Maire à Romans. — Revol.

Adjoints. — Vial, ex-administrateur de district.

Maire à Montelimar. — Freycinet, ex-administrateur de département.

Adjoints. — Chenet, ex-constituant; Pelopra-Ocaulire, homme de loi.

Maire à Valence. — Montalivet, ex-maire.

Adjoints. — Regnard, commissaire municipal, Gabriel Boiverson, administrateur du département.

T R I B U N A T.

Séance du 21 germinal.

Un secrétaire lit la correspondance : elle contient trois pétitions remarquables. Par la première, on demande l'abrogation de la loi sur le divorce; par la seconde, que l'on déclare nuls les paiemens faits, en assignats, à Toulon, pendant le tems que cette ville a été au pouvoir des Anglais; par la troisième, des citoyens de Saint-Domingue démontrent, comme auteurs de la guerre civile qui désole cette île, le général Toussaint-Louverture et l'agent civil Roume.

Le tribunal passe à l'ordre du jour sur les deux premières de ces pétitions, & renvoie la troisième au gouvernement.

Il reçoit & ordonne la mention au procès-verbal de la liste des citoyens nommés, par le sénat conservateur, pour composer le tribunal de cassation.

Deux motions, étrangères à l'ordre du jour, sont déposées sur le bureau. Comme aux termes de la constitution elles ne peuvent être discutées au plutôt qu'après un délai de vingt-quatre heures, des débats s'élèvent pour savoir à quel jour le tribunal s'ajournera.

Girardin demande que ce soit au 1^{er} floréal.

Le tribunal arrête qu'il se réunira tridui.

Bourse du 21 germinal.

Amsterdam.....	Tiers cons.....	20 f.
<i>Idem</i> cour.....	Bons 2 ^e	1 f. 29 c.
Hamb.....	Bons d'arrér.....	91 f. 50 c.
Madrid.....	Bons pour l'an 8.83	f. 65 c.
Madrid. effect....	Syndicat.....	70 fr. 50 f.
Cadix.....	Coupures.....	71 fr.
Cadix effect....	Action de 50.....
Gènes effect....	Or fin.....	103 f. 25 c.
Livourne.....	Ling d'arg.....	50 f. 17 c.
Bâle.....	Portugaise.....	94 f.
Lyon.....	Piastre.....	5 f. 27 c.
Marseille.....	Quadruple.....	79 f.
Bordeaux.....	Ducat d'Hol.....	11 f. 60 c.
Montpellier.....	Guinée.....	25 f. 50 c.
Rente provis.....	Souverain.....	34 f.
Esprit $\frac{3}{5}$, 340 francs. — Eau-de-vie de Montpellier 22 deg., 255 fr. — Rochelle, 22 d. — Cognac 22. d., 275 fr. — Huile d'olive, 1 fr. 40 c. — Café Martinique, 2 fr. 50 c. — Café Saint-Domingue, 2 fr. 30 cent. — Sucre d'Anvers, 1 fr. 85 c. — Sucre d'Orléans, 2 fr. 80 c. — Savon de Marseille, 1 fr. 15 cent. — Coton du Levant, 3 fr. — Coton des Isles, 3 fr. 50 c. à 4 fr. 60 c. — Sel, 4 f. à 4 f. 50 c.		